



ACTUAIRE

SA MISSION

■ L'Actuaire contribue à l'élaboration des modèles internes de calcul de fonds propres économiques et réglementaires répondant aux exigences de solvabilité 2 et concourt à son homologation par les autorités de contrôle.

■ Ses missions sont les suivantes :

- Apporter son expertise technique à l'équipe en charge de la modélisation
- Suivre le développement de certains modules du modèle interne de la compagnie
- Participer à la mise en place des outils de modélisation
- Contribuer à la rédaction du dossier d'homologation
- Contribuer aux différents travaux actuariels de la Direction technique : embedded value, allocation de fonds propres économiques, calculs

technique :

- S'assurer de la cohérence des différents référentiels de projection
- Proposer des améliorations des modèles existants